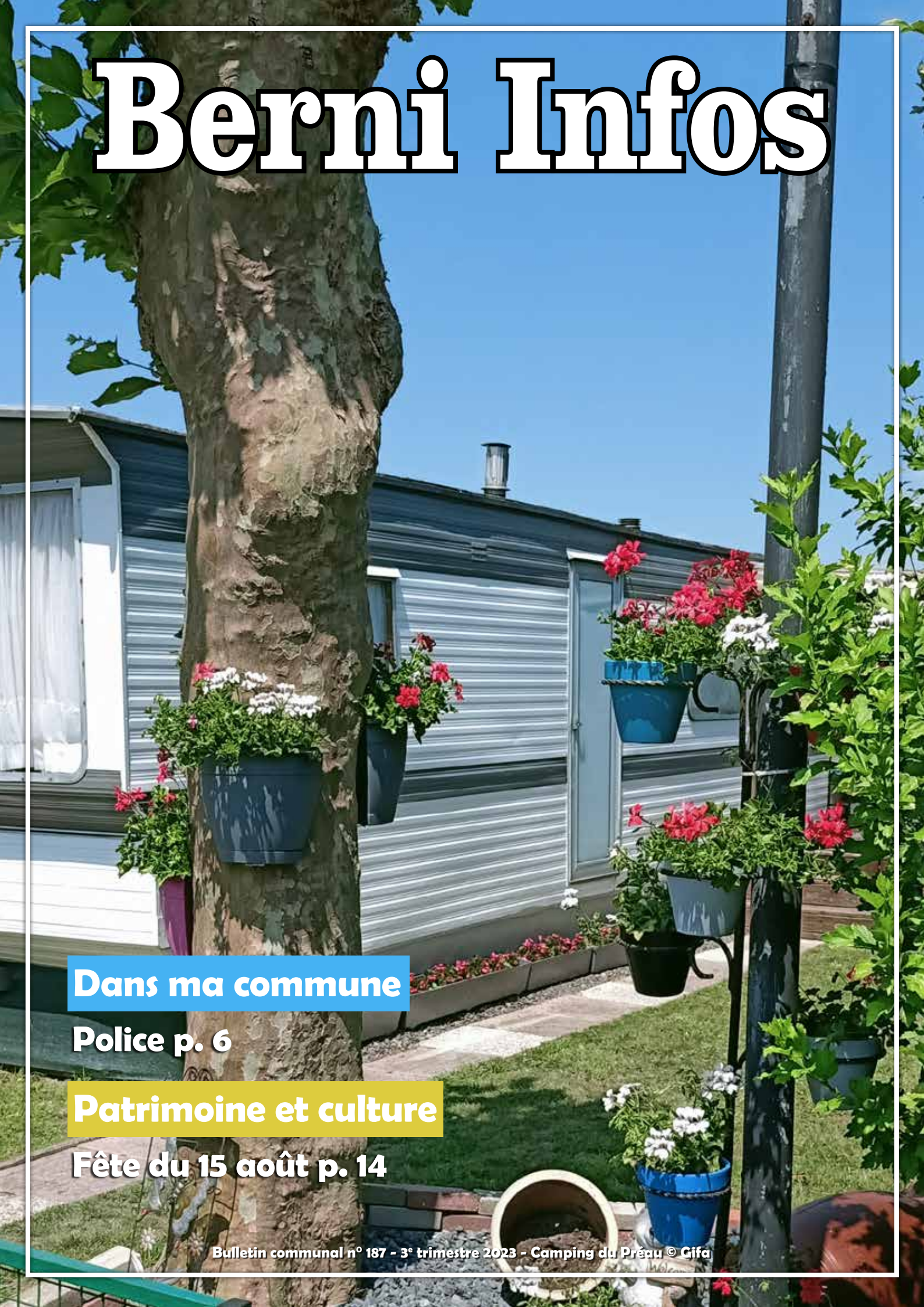


# Berni Infos



**Dans ma commune**

**Police p. 6**

**Patrimoine et culture**

**Fête du 15 août p. 14**



## Collège

3

Édito  
Permanences du Collège communal

## Dans ma commune

4 à 6

Distribution du courrier  
Semaine de la mobilité  
Enseignement  
Green Deal - Cantines durables  
Police

## Social

7 à 9

Égalité des chances - Bernissart, commune amie des aînés  
L'île aux enfants  
CPAS  
Conseil des aînés

## Environnement

10

Frelons asiatiques  
Immondices sur la voie publique

## Se détendre

11 à 12

Centre omnisports  
Journée de l'Accueil Temps libre  
Parc en fête le 21 juillet à Blaton  
Cours de musique  
Après-midi des seniors

## Entreprendre à Bernissart

13

Boulangerie Christelle - Le goût du naturel  
Création de gîtes et chambres d'hôtes

## Patrimoine et culture

14 à 17

Fête du 15 août  
Action ! Un film dont vous êtes le héros  
Journées du Patrimoine  
Bibliothèque  
Maison rurale  
Musée  
Bourse aux minéraux  
Jeux anciens à la perche couverte

## Agenda

18

Liste des activités et festivités locales

## Flash-back

19



## Édito

Chères Bernissartoises,  
Chers Bernissartois,

Vous êtes nombreux à avoir dû patienter parfois plusieurs semaines avant que les espaces verts communaux aux alentours de votre habitation ne soient entretenus. Quant aux sentiers et piedsentes, certains attendent encore leur coupe d'été...

Les membres du collège sont conscients qu'une gestion différenciée, déjà amorcée, de certaines zones, doit s'intensifier mais ils tiennent aussi à vous faire part de quelques éléments explicatifs.

Il faut d'abord souligner la quantité de lieux qui doivent être entretenus au sein de l'entité ; ils sont très nombreux et prioritaires en fonction des événements : les abords des monuments aux morts avant une commémoration, les environs des différentes écoles avant leur fête scolaire,...

Sans être exhaustifs, citons d'autres lieux entretenus par les ouvriers du service travaux : devantures des bâtiments communaux (écoles, administrations, crèches, salles, etc.) et de culte, bords de routes, places et placettes, abords des bulles à verre, des points d'apport volontaire et des abribus, parcs, îlots, etc.

Ensuite, comme tout un chacun, l'administration doit faire face à des imprévus, à la météo capricieuse, aux absences, à différents ennuis techniques.

Rappelons également que selon les articles 51 et 142 du Règlement général de Police, les riverains sont en charge de la taille/élagage des plantations qui débordent de leur propriété sur l'espace public ainsi que de la propreté des trottoirs et des abords de leur logement et ce, jusqu'au filet d'eau.

Finalement, si vous désirez entretenir une petite surface, un (tronçon de) sentier, un abord communal, n'hésitez pas à vous manifester auprès de notre service environnement afin de fixer les modalités pratiques (service.environment@bernissart.be - 069/59.00.64). Nous en profitons pour remercier les personnes qui agissent déjà dans ce sens.

Agissons ensemble et cumulons nos gestes d'entretien de la végétation sans cesser de l'admirer, de la regarder comme un élément essentiel de la nature, vital pour l'humanité.

Les membres du collège communal.

## Permanences du Collège communal

Les coordonnées des conseillers communaux et de CPAS sont consultables sur : [www.bernissart.be](http://www.bernissart.be)



### Roger VANDERSTRAETEN - Bourgmestre

**Permanences** : mercredi 13 septembre de 14h à 16h.

**UNIQUEMENT sur rendez-vous au 069/59.00.62.**

GESTION DU PERSONNEL, INFORMATIQUE, TRAVAUX, PARCS, PLANTATIONS, TOURISME, KERMESSES, ÉVÈNEMENTS, POLICE, PRÉVENTION, SÉCURITÉ, POMPIERS, PROTECTION CIVILE, VOIRIES, ÉCONOMIE SOCIALE, ALE, ADL, AFFAIRES ÉLECTORALES, PCS, MARCHÉS, ÉGALITÉ DES CHANCES ET DES GENRES, COMMUNE AMIE DES AÎNÉS, ÉTÉ SOLIDAIRE, URBANISME.



### Kheltoum MARIR - Échevine

**Permanences** : sur rendez-vous au 0496/96.49.30.

OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL, POPULATION, ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS SUR L'ENTITÉ, FÊTES ET RÉCEPTIONS, JUMELAGE, COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE, CRÈCHES, PETITE ENFANCE, NOCES, JUBILAIRES.



### Maud WATTIEZ - Échevine

**Permanences** : sur rendez-vous au 0476/60.69.80.

RELATIONS PUBLIQUES, INFORMATION, RENSEIGNEMENTS, COMMUNICATION, LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS, ÉCO-QUARTIERS, LOGEMENTS SOCIAUX, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, BIEN-ÊTRE ANIMAL, TRANSITION : ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE, CIMETIÈRES, PARTICIPATION CITOYENNE, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE, PATRIMOINE, POLITIQUE DES DÉCHETS, PROPRIÉTÉ, PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE, PCDR, SALLES ET MAISONS DE VILLAGE, COMITÉS DE QUARTIER.



### Luc WATTIEZ - Échevin

**Permanences** : sur rendez-vous au 0475/29.26.84.

BUDGET, FINANCES, CULTURE, ASSOCIATIONS, FOLKLORE, BIBLIOTHÈQUE, CLASSES MOYENNES, COMMERCE, PME, ENTREPRISES, MAISON RURALE (PROGRAMMATION), TUTELLE CPAS, EMPLOI.



### Marina KELIDIS - Échevine

**Permanences** : sur rendez-vous au 0478/08.12.71.

ENSEIGNEMENT, SANTÉ PUBLIQUE, HYGIÈNE, SPORTS, INFRASTRUCTURES SPORTIVES, CULTES, FABRIQUES ÉGLISES, GARDERIES, ÉCOLES DES DEVOIRS, ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE, COMITÉ DES AÎNÉS.



### Claude MONNIEZ - Président du CPAS

**Permanences** : sur rendez-vous au 0472/69.75.03.

OEUVRES SOCIALES, JEUNESSE, CONSEIL DES ENFANTS, POLITIQUE FAMILIALE, CONCERTATION SYNDICALE, BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL, APRÈS-MIDI DES SENIORS, LOGEMENT BERNISSARTOIS, PLAINES DE VACANCES, COMMISSION AGRICOLE, PENSIONS, SOCIÉTÉS PATRIOTIQUES ET MONUMENTS, CAMPING.

### Distribution du courrier

Depuis un certain temps, l'entreprise BPOST constate une recrudescence d'incapacités de travail due aux attaques et morsures de chiens. En 2022, plus de 200 cas de morsures de chiens ont effectivement été enregistrées. Ces chiffres sont d'autant plus interpellants que les agents de la Poste suivent une formation afin d'avoir les bons réflexes face aux chiens un peu trop ardents.



© AleksandarLittleWolf - Freepik

Votre facteur aimerait bien entendu pouvoir distribuer courrier et colis chez vous en toute sécurité. Possédez-vous un compagnon à quatre pattes zélé ? Sachez que votre facteur peut désormais vous informer à ce sujet via un document de sensibilisation dans la boîte aux lettres.

Voici également les conseils de Bpost aux maîtres pour diminuer les risques d'agression :

- Ne laissez pas votre chien en liberté lorsque le facteur passe. Gardez votre fidèle compagnon à quatre pattes de préférence à l'intérieur ou dans un jardin clôturé.
- Veillez à ce que votre chien se trouve dans une autre pièce lorsque vous ouvrez la porte d'entrée.
- Veillez à fournir une distraction suffisante à votre chien lorsque le facteur passe.

Chaque jour, les facteurs desservent plus de 4,6 millions de boîtes aux lettres dans tout le pays. Faisons en sorte qu'ils puissent effectuer leur travail dans de bonnes conditions.

### Semaine de la mobilité

La Semaine européenne de la Mobilité se déroulera du 16 au 22 septembre. L'objectif est de préconiser l'utilisation rationnelle de la voiture en démontrant les avantages des modes de déplacement alternatifs comme la marche, le vélo, le covoiturage, le bus, le train, etc. Il est essentiel d'agir en faveur d'une mobilité plus efficace, plus respectueuse de notre cadre de vie et qui s'inscrit dans le développement durable. À cette occasion, l'administration communale de Bernissart veut encourager le changement de comportement et vous informer au mieux.

#### Nouvelle piste cyclable au Chemin de la Nature

Au Chemin de la Nature, les habitués des balades et randonnées peuvent déjà apprécier la première partie de la piste cyclo-piétonne sécurisée en cours de finalisation. Ce projet, lancé en 2018 dans le cadre de l'appel à projet Mobilité active de la Région a reçu par ailleurs le soutien d'IDETA dans le cadre du projet européen EUROCYCLO.

Une deuxième phase, toujours en collaboration avec IDETA, est prévue et sera réalisée dans le courant de l'année 2023 afin de prolonger le tronçon jusqu'à la Chaussée Brunehault, dans le cadre du Plan d'Investissement Mobilité active communal et Intermodalité (PIMACI).

Sur 2,5 km, la liaison entre Bernissart et Pommeroeul sera ainsi facilitée, tout le long du Chemin de la Nature, par une double voie dédiée aux vélos et aux piétons et protégée de la circulation automobile. Cette liaison viendra s'intégrer dans le réseau des voies douces et des points-relais mobilité de la commune.



© A.Raszka

#### Vous souhaitez tester un vélo électrique avant de passer à l'achat ?

L'office du tourisme de Bernissart propose à la location 6 vélos à assistance électrique.

Tarif : à partir de 10 € la demi-journée et jusqu'à 60 € la semaine. Infos et réservations : 069/76.66.13.

#### Vous prenez régulièrement le train et vous désirez mettre votre vélo à l'abri du vol à la gare de Blaton ?

Il est possible de louer à raison de 5 € par mois un emplacement dans l'abri à vélos situé non loin de la gare de Blaton. Infos : 069/59.00.28.

# Enseignement

## Écoles communales

### Découvertes des implantations et inscriptions

Motivées et dynamiques, nos équipes seront disponibles pour répondre aux questions (pédagogiques et pratiques) des parents désireux d'inscrire leurs enfants dans nos écoles.

### Pommeroeul et Ville-Pommeroeul

Inscriptions sur rendez-vous. Portes ouvertes le mercredi 5 juillet à partir de 13h, sur les implantations de Ville-Pommeroeul et Pommeroeul.

Infos : Mme Jancys Catherine, directrice : 065/62.05.26.

direction.ecolevp@skynet.be - www.ecolepommeroeulville.be

### Bernissart et Harchies

Les inscriptions se dérouleront au bureau de la direction (rue Lotard 16 à Bernissart) pour les implantations de Bernissart et Harchies :

- les 6 et 7 juillet durant les heures de cours (8h30-15h) ;
- du 21 au 22 août de 9 à 12h, ou sur rendez-vous.

Portes ouvertes et inscriptions également en août :

- le 24 août de 14 à 17h la section maternelle de Bernissart (rue Négresse 2 à Bernissart) et la section primaire de Bernissart (rue Lotard 16 à Bernissart) ;
- le 25 août de 14 à 17h la section fondamentale d'Harchies (rue Buissonnet 32 à Harchies).

Infos : Mme Deramaix Anne-Sophie, directrice : 069/57.61.43.

ecole.bernissart@skynet.be

### Blaton

Les inscriptions se dérouleront au bureau de la direction pour les deux implantations (26, rue des Ecoles) :

- les 3, 4 et 6 juillet durant les heures de cours (sur rendez-vous) ;
- du 21 au 24 août de 9 à 12h (sur rendez-vous).

Après-midi « découverte » et inscriptions également en août, le 25 de 13h30 à 16h30 sur les deux implantations (rue des Ecoles 26 et rue de Condé 84).

Infos : Mme Thaon Stéphanie, directrice stagiaire : 069/57.75.83  
thaonstephanie74@gmail.com

## Écoles libres

### Saint François

Portes ouvertes pour les maternelles prévues le mercredi 23 août de 13h à 17h. Inscriptions sur rendez-vous avec M. David au 0475/51.55.13 ou par mail à david.dusoulier@gmail.com (jusqu'au 12 juillet et du 16 au 25 août).

Infos : www.ecole-st-francois-harchies.be

### Blaton

Inscriptions :

- jusqu'au 7 juillet pendant les heures de cours, sur rdv ;
- du 10 au 12 juillet et du 16 au 18 août sur rdv ;
- du 22 au 25 août lors de permanences de 9h30 à 11h30, les 21, 23 et 25 août lors de permanences de 14 à 16h et les 22 et 24 août lors de permanences de 16 à 18h.

Infos : Mme Bernard au 069/57.61.71 ou 0474/66.66.91.

ecolelibreblaton@gmail.com

www.ecolelibredeblaton.blogspot.be

# Green Deal Cantines durables

## Du local dans l'assiette

La commune a répondu dernièrement à l'appel à projets « Coup de pouce : du local dans l'assiette » dont l'objectif est de faciliter l'approvisionnement des cantines en produits locaux dans le cadre du Green Deal Cantines durables et ce, en augmentant le budget alloué aux repas (sans impacter le coût utilisateur). Concrètement, le dispositif permet de bénéficier d'un financement à hauteur de 50% des dépenses en produits locaux et à hauteur de 70% des dépenses pour les produits locaux et biologiques.

Depuis mai 2023, les enfants des écoles communales peuvent donc déguster, deux fois par mois, lors des « mardis Green Deal », de délicieux repas locaux préparés à partir de produits provenant notamment de la Coopalimentaire (coopérative de maraîchers du Tournaisis), Coprosain (viande en circuit-court autour d'Ath) et des vergers de Brunehaut (pommes et poires).



© Pascaline Speleers

Un autre volet du projet est l'obtention d'un label régional « cantine durable », ce qui signifie le respect de différents critères liés notamment à la santé (un plat à base de protéines végétales par semaine ; diminution des fritures), au circuit-court (meilleure connaissance de l'origine des produits), à la protection de l'environnement (produits frais et de saison, intégration de certains produits bio), à la sensibilisation (activités en lien avec l'alimentation durable, information continue) et à la gouvernance (enquêtes de satisfaction).

Pour atteindre ces objectifs de relocalisation de l'approvisionnement et d'obtention du label, la cuisine de collectivité en charge des repas scolaires et les écoles communales bénéficient de l'accompagnement de la cellule Manger Demain (<https://www.mangerdemain.be/>).

## Petits rappels utiles

### Article 51 - Taille, élagage et émondage des plantations débordant sur l'espace public

Les propriétaires et/ou les occupants d'un immeuble bâti ou non et/ou ceux qui en ont la garde en vertu d'un mandat, devront tailler et élaguer les arbres et les plantations qui débordent de leur propriété et soit :

- éêter ou émonder les arbres de haute tige afin d'éviter qu'ils ne fassent saillie sur l'espace public à moins de 4,5 mètres au-dessus du sol ;
- tailler les haies et les buissons de manière qu'ils ne dépassent pas les limites de l'espace public ;
- faire en sorte que les plantations ne diminuent pas l'intensité de l'éclairage public.

Les déchets de taille et d'élagage devront être évacués conformément aux dispositions relatives à l'évacuation des déchets.

En aucune manière, les plantations ne peuvent masquer la signalisation routière quelle qu'en soit la hauteur, ni réduire ou atténuer la visibilité pour la circulation sur la voie publique. Ils sont tenus d'obtempérer aux éventuelles mesures complémentaires prescrites par le Bourgmestre ou le Collège, des entreprises publiques (société des eaux, du gaz, de l'électricité, du téléphone, etc.) ou les injonctions des représentants des forces de l'ordre. À défaut, il peut y être procédé d'office aux frais, risques et périls du contrevenant.



### Article 107 - Engins à moteur

Il est interdit sur le territoire de la commune d'employer notamment des pompes, tronçonneuses, appareils de pulvérisation, tondeuses à gazon, motoculteurs, appareils/engins à moteur à explosion ou électrique (tels que coupe bordures, etc.), ou autres et jouets (actionnés par moteur à explosion), entre 20 heures et 8 heures.

Il est aussi interdit de procéder habituellement sur la voie publique aux mises au point bruyantes d'engins à moteurs quelle que soit leur puissance.

Les dimanches et jours fériés, cette interdiction s'applique de 0 à 9 heures et de 12 heures à 24 heures.

À l'usage, le niveau de bruit émis par ces engins ne peut jamais dépasser le seuil imposé par la loi et les décrets aux fabricants ou aux importateurs.

Les agriculteurs utilisateurs d'engins agricoles et les services d'utilité publique ne sont pas visés par la présente disposition.

### Article 142 - Propreté des trottoirs et abords

Les riverains doivent maintenir le trottoir, l'espace réservé à la voirie ou au trottoir, et le filet d'eau aménagés ainsi que les accotements bordant leur immeuble bâti ou non en bon état de conservation et de propreté. À défaut, il y est procédé d'office et à leurs frais, risques et périls.

Pour les filets d'eau et les trottoirs construits en dur, le nettoyage à l'eau doit être effectué chaque fois que nécessaire, sans préjudice d'autres dispositions prévues dans le présent règlement.



Ces obligations comprennent notamment le nettoyage des filets d'eau ainsi que l'enlèvement de la végétation spontanée des filets d'eau, trottoirs ou accotements qui peuvent occasionner des préjudices à la voie publique ainsi qu'au voisinage. Ce désherbage doit être réalisé conformément à l'Arrêté du Gouvernement wallon du 11/07/2013 interdisant toute utilisation de produits phytosanitaires sur les terrains revêtus non cultivables publics et privés reliés à un réseau de collecte ou à une eau de surface.

### Présence du commissariat mobile

Sur le marché de Blaton, en matinée, le lundi 11 septembre.



Infos

Commissaire ECKHOUT Pascal  
Zone de police Bernissart  
Péruwelz - 069/77.20.57

## Égalité des chances - Bernissart, commune amie des aînés

Nous vous proposons de découvrir le calendrier des activités du troisième trimestre 2023. À la Fermette du Préau sauf indication contraire. **Tous les ateliers sont suspendus en juillet et en août à l'exception de la pétanque et du tricot qui auront lieu uniquement en juillet.**

### Danse/Musique

Les mercredis de 19h à 21h : chant (Maison rurale), **suspendu jusqu'à nouvel ordre.**

Les vendredis de 16h30 à 17h30 (débutants) et de 17h40 à 18h40 (confirmés) : danse country, **reprise le 1<sup>er</sup> septembre.**

### Gymnastique/Sport

Les lundis et mardis de 18h30 à 19h30 : Zumba seniors, **reprise le 11 septembre.**

Les mardis de 17h à 18h : Pilates seniors, **reprise le 5 septembre.**

Les mercredis de 14h à 16h30 : pétanque, **reprise le 6 septembre.**

Les mercredis de 15h30 à 16h30 : gymnastique douce, **reprise le 13 septembre.**

Les jeudis à 15h : marche de ± 6 km :

- le 27 juillet : Harchies, terrain de football (Coron du Charbonnage, 97) ;
- 31 août : Stambruges, église (rue Cardinal Mercier, 28) ;
- 21 septembre : marche à Dinant (inscription obligatoire).

### Table de conversation anglais

Le mardi de 18h à 19h30, **reprise le 12 septembre.**

### Ateliers créatifs

Les jeudis de 13h30 à 16h30 : couture, **reprise le 14 septembre.**

Les vendredis de 13h30 à 16h : tricot, crochet, broderie, **reprise le 1<sup>er</sup> septembre.**

Macramé, tissage, **reprise le 8 septembre.**

### Ateliers informatiques

Les lundis de 9h30 à 11h30 (sur inscription), **reprise le 4 septembre.**

Les ateliers se déroulent à la bibliothèque de Blaton. Toute information peut être obtenue auprès de Kevin 069/81.10.17-0473/65.45.72 - kevin.liegeois@bernissart.be.

### Cybernibus

Formation à l'informatique le lundi de 14h à 16h et de 16h à 18h ; mercredi, jeudi, vendredi de 14h à 16h (sur inscription). **Reprise le 4 septembre.**

Toute information peut être obtenue auprès de Kevin 069/81.10.17- 0473/65.45.72 - kevin.liegeois@bernissart.be. Les ateliers se déroulent à la bibliothèque de Blaton.

Infos

Khadija :  
069/81.10.13 - 0470/10.32.29  
Josiane : 069/81.10.12  
Antonia : 069/81.10.16

## L'île aux enfants

Vous travaillez le mercredi après-midi et vous ne trouvez personne pour encadrer vos enfants ? L'île aux enfants est un accueil organisé par l'administration communale. Il est accessible le mercredi après-midi de 12h15 à 17h30 (hormis les vacances scolaires) pour les enfants de 2,5 ans à 12 ans habitant ou étant scolarisés dans l'entité. Le bus communal assure le transport des enfants à la sortie de chaque école (à la demande des parents). Durant les congés de détente de printemps, d'automne et d'hiver, l'île aux enfants organise également des stages.



© Pixabay

Les activités se déroulent sur le site de l'école communale de Bernissart (rue Lotard 16).

L'île aux enfants est agréée par l'ONE et est, par conséquent, en mesure de fournir une attestation fiscale des frais de garde, permettant de déduire votre participation financière.

Possibilité de réserver un repas complet composé d'un potage, d'un plat et d'un dessert .

**L'île aux enfants** (mercredi après-midi)  
5 € par après-midi et par enfant.  
3 € à partir du 3<sup>e</sup> enfant participant.

### Les vacances de l'île aux enfants (congés scolaires)

De 9h à 16h : activités diverses toute la journée. Accueil à partir de 7h jusque 17h30.  
Prix : 50 €/semaine (10 €/jour) ;  
30 € à partir du 3<sup>e</sup> enfant participant.  
Prix du repas : 2,90 € pour maternelle et 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> primaire ; 3,90 € pour les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaire.

Infos

Carine Platiau  
069/59.00.70  
0476/94.56.45  
carine.platiau@bernissart.be

## Épicerie sociale pour les plus de 65 ans

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, notre épicerie est également accessible aux personnes de 65 ans et plus domiciliées dans l'entité de Bernissart.

Il leur suffira de présenter leur carte d'identité.

L'épicerie reste bien entendu au service des autres personnes à la condition de prendre contact avec le service social qui examinera votre situation.

## Les jeudis de l'épicerie

Chaque premier jeudi du mois, l'épicerie vous concocte une préparation à base de produits frais de saison. Il ne vous reste plus qu'à la déguster !

Vous pourrez également vous procurer les ingrédients à prix démocratique pour réaliser ces recettes chez vous.

### Ouverture de l'épicerie et numéro de contact :

L'épicerie est ouverte du lundi au jeudi de 8h à 12h00 et de 12h30 à 16h30 et le vendredi de 8h à 14h30.  
Infos au 069/59.06.60.

## Le nouveau taxi social

Depuis le mois d'avril, notre nouveau taxi parcourt l'entité et la région.

Grâce à la société Média GMBH et ses partenaires commerciaux, ce véhicule répond aux besoins de nos citoyens qui nécessitent un déplacement (visite médicale, passage aux administrations publiques, banque et aux magasins).



Le taxi est accessible aux citoyens de Bernissart âgés de 65 ans et plus, aux bénéficiaires du revenu d'intégration sociale et aux personnes en médiation de dettes.

### Les horaires du taxi :

Lundi-Jeudi : 8h à 12h - 12h30 à 16h30.  
Vendredi : 8h à 12h - 12h30 à 14h30.

## L'éco-jardin du CPAS de Bernissart

Le jardin du CPAS a reçu le label éco-jardin par le Parc naturel des Plaines de l'Escaut. Il est cultivé et entretenu par le personnel technique de notre centre.

Il remplit les conditions édictées par la charte du Parc naturel, à savoir la protection des milieux et la sauvegarde de la biodiversité grâce à des pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement.

Les légumes récoltés toute l'année alimentent l'étalage de notre épicerie ce dont profitent les clients et leur assurent une alimentation saine.

Une parcelle est à disposition du service d'insertion sociale afin d'initier le groupe à cultiver et à manger sainement.

Notre jardin comporte également des hôtels à insectes fabriqués sur place ainsi que des nichoirs pour les mésanges.



La journée portes ouvertes du 9 juin dernier a été l'occasion de le faire découvrir aux citoyens ainsi qu'aux élèves de nos écoles de l'entité.

Diverses animations ont été mises en place et les enfants ont pu repartir avec leur hôtel à insectes à l'issue de ce bel événement.

Infos

CPAS de Bernissart

Rue Joseph Wauters, 10-12, 7321 Blaton  
069/59.06.60



# Conseil des aînés

## Le conseil des aînés de Bernissart a été installé le 11 mai 2021

### Pourquoi un conseil des aînés ?

La population européenne vieillit. La proportion de personnes âgées de plus de 60 ans est passée d'environ 5% au début du XIX<sup>e</sup> siècle à plus de 25% aujourd'hui. Autrement dit, on vit de plus en plus longtemps et le groupe des aînés est appelé à occuper une place de plus en plus importante dans notre tissu démocratique.



Il est donc également essentiel d'assurer à nos aînés la place qui leur revient dans la cité. Ceci ne peut se faire que par une politique basée sur les valeurs d'intégration, de participation sociale, d'autonomie et de convivialité.

Partant de cette constatation, les missions principales du conseil des aînés seront donc :

- de contribuer à la valorisation des aînés dans la société et tendre à leur intégration effective dans la vie communautaire ;
- d'offrir aux aînés l'occasion de se rencontrer dans un esprit convivial et constructif ;
- de veiller à ce que des relations s'établissent entre personnes de générations différentes de manière à construire entre elles un dialogue permanent ;
- de sensibiliser la population de la commune et le secteur public aux questions qui ont une incidence sur la vie des aînés ;
- d'assurer un rôle fédérateur entre les activités, les initiatives et associations qui ont pour objet de répondre aux attentes spécifiques des aînés et surtout initier des activités et des projets innovants ;
- de coordonner la diffusion, auprès des aînés et du public en général, des renseignements sur les décisions du conseil des aînés et de la commune qui les concernent.

### Quels sont les domaines prioritaires qui ont été définis par le conseil des aînés ?

En se basant sur les missions principales qui lui sont assignées, le conseil a identifié les thématiques suivantes comme étant prioritaires :

**Priorité 1** : la mobilité et le développement de la dynamique intergénérationnelle.

**Priorité 2** : l'information et la communication.

**Priorité 3** : la lutte contre l'isolement et la solitude.

La liste suivante reprend les actions déjà développées et celles qui sont en cours de développement ainsi que les thématiques auxquelles elles sont rattachées.

#### Thématique : la mobilité

Janvier 2022 - *Les aînés et la sécurité routière*, Monsieur HOST André, ancien bénévole IBSR.

Mars 2022 - *Remise à niveau du permis de conduire*, Commissaire EECKHOUT Pascal, Zone de police Bernissart-Péruwelz.

Février 2023 - *Testez sa conduite sur un simulateur*, FEDEMOT.

#### Thématique : la dynamique intergénérationnelle

Avril 2022 - *Rencontre intergénérationnelle* (jeux de société et goûter) organisée avec le Conseil des jeunes et Ag'Ysont.

Avril 2023 - *Ateliers découverte* (échanges de savoir-faire) organisés avec le conseil des jeunes et Ag'Ysont.

#### Thématique : l'information / la communication

Octobre 2022 - *Les arnaques* (bancaires, internet, téléphone,...), Commissaire Pascal EECKHOUT, Zone de police Bernissart-Péruwelz.

Mai 2023 - *Envisager aujourd'hui son chez-soi de demain*, Senoah.



Infos

Plan de cohésion sociale  
Glory Hoslet - 069/64.65.25  
cda.bernissart@outlook.be

## Frelons asiatiques

Considéré comme une espèce invasive, le frelon asiatique fait l'objet d'un suivi particulier par l'administration régionale.

Le frelon asiatique construit deux types de nids qui se succèdent au cours de l'année :

- **Un nid de printemps ou nid primaire** : il est construit à partir de fin mars début avril dans un abri par les jeunes reines (fondatrices) à la sortie de la période d'hivernation. Celui-ci est de petite taille et est difficile à différencier des nids de guêpes ou de frelon européen ;
- **Un nid d'été ou nid secondaire** : il peut se rencontrer dès le mois de juin si les conditions météorologiques sont favorables. De forme sphérique, il est construit, le plus souvent, assez haut dans les arbres (plus de 10 m) lorsque l'activité de la colonie s'intensifie et que la capacité du nid de printemps est dépassée. Il est de grande taille, d'un diamètre de 40 à 80 cm, et peut abriter plusieurs milliers d'individus. Ce nid comporte une petite ouverture latérale située à mi-hauteur.

Le frelon européen peut également construire son nid dans les arbres mais celui-ci est plus allongé et doté d'une large ouverture basale. Sa taille est plus modeste. Mais généralement, son nid se rencontrera plutôt dans un hangar, un grenier ou un arbre creux.



Si vous constatez la présence d'un nid de frelons asiatiques, il convient d'en informer la cellule espèces invasives du Service public de Wallonie via le formulaire d'encodage en ligne. Une photo sera impérativement jointe au signalement pour permettre la validation de l'information.

En aucun cas, il ne faut tenter de détruire le nid soi-même ! Cela ne peut être réalisée que par du personnel spécialement formé et équipé pour cette tâche.

Pour en savoir plus sur la présence du frelon asiatique en Wallonie, consultez le dossier sur le site : <http://biodiversite.wallonie.be>.

## Immondices sur la voie publique

L'administration communale veille quotidiennement à la propreté publique grâce au travail d'écocantonniers du CPAS qui sillonnent les rues pour vider les poubelles publiques et pour ramasser les déchets qui jonchent le sol.

Des citoyens s'investissent également en devenant des Ambassadeurs de la Propreté ou en participant à des actions comme le Grand Nettoyage de Printemps.

Chacun, nous en sommes certains, s'efforce de contribuer à un cadre de vie plus agréable.



La bataille contre les dépôts d'immondices ne semble cependant jamais gagnée et la commune est encouragée à redoubler de vigilance.

Grâce à un appel à projets lancé en 2020 par la Région wallonne en collaboration avec Wallonie plus propre (WAPP), la commune s'est donc équipée de deux caméras mobiles et d'une fixe afin de sanctionner les comportements délictueux.

Depuis le placement d'une de ces caméras à la mi-mai, ce n'est pas moins d'une vingtaine de procès-verbaux qui ont été rédigés ! Ces chiffres montrent qu'il est important de continuer à encourager l'ensemble de la population à adopter des gestes respectueux des espaces publics.

Plus ceux-ci seront propres, plus ils procureront un sentiment de sécurité et donneront envie de s'y promener !

Ensemble, veillons donc à la propreté de notre entité !

## Centre omnisports

### Manifestation exceptionnelle

Une compétition internationale de crossfit « Border throwdown » se déroulera le week-end du 2 et 3 septembre au Centre omnisports du Préau. Plus de 450 athlètes sont attendus ! En effet, des installations de qualité situées sur un même site (piscine, piste d'athlétisme et hall sportif) nous permettent d'accueillir une manifestation de cette ampleur. Cette compétition devrait à terme devenir la plus grosse compétition de crossfit de Wallonie voire de Belgique. N'hésitez pas à aller faire un tour sur la page Facebook « Border throwdown » pour plus de détails.



### Horaires de la piscine pour les mois de juillet et août

Lundi au vendredi	12h-20h
Samedi	14h-20h
Dimanche	9h-12h30

- Enfant de moins de 16 ans et seniors de plus de 60 ans : 2,50 €.
- Adultes : 3,00 €.

Possibilité de prendre des abonnements.  
Le port du bonnet est obligatoire, les shorts sont interdits.

### Stages de natation

Un stage de natation sera organisé du 10 au 14 juillet et du 7 au 11 août, de 9h à 16h (garderie dès 8h30) pour les enfants de 6 à 15 ans. Matinée : natation ; après-midi multisports. Possibilité de s'inscrire uniquement à la natation. Prix : 50 € pour la natation, 90 € pour natation et multisports (assurances et collations comprises).  
Infos : 069/56.11.29 - inscriptions.stages.cop@gmail.com

Infos

**Centre omnisports du Préau**  
**069/56.11.29**  
secretariat.cop.bernissart@gmail.com

## Journée de l'Accueil Temps libre

Le samedi 19 août, de 10h à 19h, la Coordination Accueil Temps libre de la commune organise une journée pour les enfants au Centre omnisports du Préau.

De nombreuses associations sportives et culturelles seront présentes en vue de présenter leurs activités.



Sont programmés : des initiations sportives, des stands de grimages et tatouages éphémères, des châteaux gonflables, des spectacles dont celui de l'asbl Deux Cœurs d'Artis'show.

Détails à venir. Entrée gratuite.



Infos

**Accueil Temps libre**  
**0476/94.56.45**

## Parc en fête le 21 juillet à Blaton

À l'occasion de la fête nationale, le parc Posteau se pare de mille feux.

Un parc dans ses habits d'été, avec notamment des animations pour petits et grands, un bal populaire, un dancefloor à ciel ouvert, une balade aux lampions et un feu d'artifice.

En soirée, 2 ambiances s'offrent à vous.

D'un côté, un bal esprit guinguette animé par un orchestre de variétés qui laisse place aux plus grands danseurs et à la nostalgie avec les plus grands succès des Shadows, Elvis Presley, Johnny Hallyday, Eddy Mitchell,...

Dans une autre partie du parc :

20h : Dj Arno-V

21h : Daddy K

22h : Funky fool

23h : feu d'artifice

23h30 : le groupe **Suarez** qui fête ses 15 ans cette année diffusera des *good vibes* à travers tout le Parc Posteau

Ne manquez pas cet événement !  
Entrée gratuite.



## Cours de musique

L'asbl Amadeus dispensera des cours de musique au local des 3 canaux (Place de Blaton, 6) à partir du mois d'octobre.

Six ateliers seront organisés : flûte traversière, guitare, percussions, piano et trompette.

La location d'instruments est possible.

Séances d'inscriptions : 16 et 23 septembre 2023, de 10 à 18h.



Infos

**Amadeus**

0497/48.78.18 - 0498/36.12.13

amadeus.asbl@hotmail.com

## Après-midi des seniors

**Mercredi 20 septembre, de 16 à 21h, au Kamara avec animation musicale**

Toute personne intéressée remettra obligatoirement le bulletin de participation ci-dessous à l'administration communale de Bernissart pour le 8 septembre.

Après-midi récréatif des seniors - 20/09/2023

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Nombre de personne(s) : .....

En complétant ce formulaire, j'accepte que mes données soient utilisées pour la bonne organisation de l'après-midi récréatif des seniors.

Infos

**Claude Monniez**

Président du CPAS

0472/69.75.03

## Boulangerie **Christelle** Le goût du naturel



Christelle Deronne a lancé sa boulangerie artisanale il y a peu, à Ville-Pommeroeul, concrétisant ainsi un rêve d'enfant. Sa devise, « Le goût du naturel », illustre parfaitement sa vision du métier : renouer avec les gestes d'antan, utiliser des farines locales, oublier les améliorants, prendre le temps de préparer son levain, de pétrir et de faire pousser la pâte afin que se révèlent tous les arômes du pain.

Ce respect de la tradition et ce souci de produire un pain authentique et nourrissant, à haute valeur nutritionnelle, Christelle les tient de son papa qui avait d'ailleurs construit son propre four à bois. Côté pâtisserie, la philosophie est identique : pas de colorant, pas de gélatine, pas d'additif, mais des ingrédients triés sur le volet et beaucoup de gourmandise !

Le temps, le geste et la passion : Christelle porte ces valeurs et fait le pain autrement...

Assistante sociale de formation et enseignante dans une haute école de la région, Christelle a choisi d'être un peu plus disponible d'un point de vue familial pour oser bifurquer et s'installer à son compte. Pour le moment, elle concilie les deux activités professionnelles.

La boulangerie, située à la rue de Chièvres 18 à Ville-Pommeroeul (proximité du restaurant Le boeuf qui rit), est ouverte le mardi, vendredi et samedi après-midi, de 13h à 18h.

**Infos**

**Boulangerie Christelle - Le goût du naturel - 0499/26.42.97**

**Boulangerie Christelle - Le goût du naturel**

## Création de gîtes et chambres d'hôtes

Gérer un gîte ou une chambre d'hôtes ne s'improvise pas. Pour aider les personnes ayant un projet en cours ou une idée précise d'un projet futur, l'IFAPME propose une formation spécifique, établie en étroite collaboration avec Gîtes et Chambres d'hôtes de Wallonie et Accueil Champêtre en Wallonie.

D'une durée de 63 heures, la formation fait gagner un temps précieux en termes de démarches, de choix d'un statut, de demandes d'autorisations et permet de bien faire mûrir son idée.

A flyer for a training course. The background is a lush garden with green plants and pink flowers. At the top, there are two IFAPME logos. The main title is 'Création de gîtes et chambres d'hôtes' in large white letters. Below it, 'Formation continue' is written in smaller white letters. A red circular badge on the right says 'SEANCE D'INFO SA 23/09 à 09h00'. Below the title, there is a section for 'ADRESSE DU JOUR' pointing to 'Musée de l'Iguanodon, Rue Lotard 14, 7320 Bernissart'. There are also contact details for Tournai and Mons, and a list of logos for partner organizations like ADL, Wallonie, and others.

Préalablement à la formation qui se donnera à partir d'octobre dans les centres IFAPME de Mons et Tournai, une séance d'infos sera organisée à l'office de tourisme/musée de l'iguanodon le samedi 23 septembre de 9h à 12h.

Le programme des cours, la méthodologie, les modalités pratiques de la formation y seront exposés.

**Inscriptions auprès de l'IFAPME :**

**Mons :** 065/35.60.30  
michael.barnes@ifapme.be

**Tournai :** 069/89.11.11  
marjorie.coulon@ifapme.be

## Fête du 15 août

De nombreuses animations sont programmées du 11 au 27 août, dont le point d'orgue est la procession mariale qui commémore l'origine miraculeuse du village et de l'église.

### Vendredi 11 août

16h : ouverture des festivités

18h : souper d'ouverture organisé par la Jeunesse pommeroeuloise (porchetta ou demi-poulet, salades bar). Inscriptions souhaitées auprès de Stéphane au 0479/25.00.58 ou de Loredana au 0479/26.45.29.

### Samedi 12 août

10h : mini-jeux intervillages (équipes de 4). PAF : 10 €/équipe. Inscriptions auprès de Logan au 0486/41.53.34 ou de Dylan au 0498/49.06.26.

11h à 13h30 : vernissage des expositions de Bernimages (salle J. Demols) et Artisamis (Maison de village). Accès libre.

19h : Loto-bingo. PAF : 20 € la triplète. Inscriptions auprès de Justine au 0479/25.00.58 ou de Lolita au 0493/62.10.80.

### Dimanche 13 août

De 6h à 18h : traditionnelle grande brocante. Emplacement au prix de 5 €/5m. Inscriptions auprès de Fabienne au 0496/79.25.09.

9h30 : concours de pétanque en doublettes formées. Inscriptions sur place.

10h à 17h : expositions de Bernimages (salle J. Demols) et Artisamis (Maison de village). Accès libre.

### Lundi 14 août

18h à 21h : expositions de Bernimages (salle J. Demols) et Artisamis (Maison de village). Accès libre.

21h : sortie de Notre-Dame de Pommeroeul et des chars historiques illuminés, escortés des porteurs de flambeaux.

### Mardi 15 août

11h : apéro et bières spéciales + assiette garnie offerte à la première tournée ; expositions de Bernimages (salle J. Demols) et Artisamis (Maison de village). Accès libre.

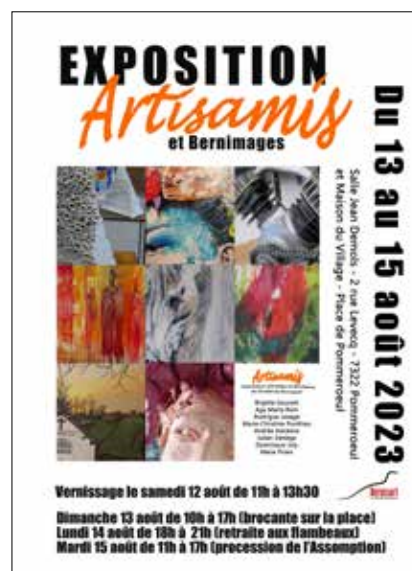
15h : messe festive de l'Assomption.

16h : grande procession mariale (groupes historiques, religieux, chars décorés et fleuris). À l'arrivée du cortège, bénédiction du Saint Sacrement dans l'église.

**Tout le week-end : église ouverte, kermesse du Hautchamp et petite restauration.**

### Dimanche 27 août

Rallye photos organisé par Bernimages. Départ à 9h de la Place de Blaton. Infos auprès de S. Deghouy : 0477/72.23.18.



Infos

María Testa - 0498/51.55.92  
Logan Menuge : 0486/41.53.34

## Action ! Un film dont vous êtes le héros

Le 2 septembre à 18h30, Bernissart se prépare à accueillir Chindogu, un collectif d'artistes qui vous invite à vivre une expérience unique et déjantée de cinémaction dont vous serez les héros !

La compagnie Chindogu a réalisé un incroyable film alliant des scènes spectaculaires dignes de Bollywood, de l'émotion à faire pleurer un dictateur et de l'humour à épuiser les zygomatiques. Hélas, trois fois hélas, une malencontreuse erreur de pressage de doigt sur la touche « rec » de la caméra fait que le chef-d'œuvre d'une vie est incomplet. Il manque des scènes. Beaucoup de scènes. Tout est foutu. À moins que...

Et si, dans un grand élan de solidarité et de curiosité artistique, les habitants d'un charmant village niché dans les plaines de l'Escaut décidaient de les aider à tourner les scènes manquantes et ainsi réduire à néant la malédiction qui s'acharne sur ce film ? Ce serait formidable...

Une proposition gratuite pour toute la famille et l'occasion de s'interroger tout en rigolant et en devenant l'acteur d'un soir !

L'activité se déroule au Parc Posteau à Blaton, samedi 2 septembre à 18h30 (durée : 1h)

GRATUIT - Réservation souhaitée via Billetweb :

<https://www.billetweb.fr/cinemaction-au-village-2023>

À l'issue de cette expérience, nous vous invitons à un ciné plein air à 20h45 dans une autre partie du Parc Posteau.

**Nous vous proposons de voter parmi ces 4 propositions de films :**

1/ Cruella

2/ Retour vers le futur

3/ Zootopie

4/ Le chat Potté

Envoyez votre choix avant le 31 juillet

à [lucile.savignat@bernissart.be](mailto:lucile.savignat@bernissart.be)



L'occasion de (re)découvrir l'un de ces classiques confortablement installé dans l'herbe au Parc Posteau. N'hésitez pas à venir avec votre transat, un plaid et des coussins.

En cas de pluie, l'activité aura lieu à la Maison rurale.

Infos

069/59.05.60

069/76.66.13

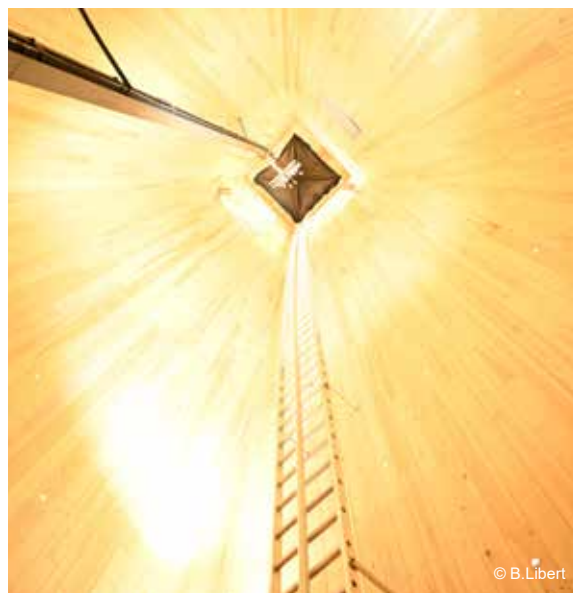
Activité gratuite

## Journées du Patrimoine

À l'occasion des Journées du Patrimoine, venez essayer le tir à l'arc à la verticale et à l'horizontale le dimanche 10 septembre de 10h à 17h, à la perche couverte d'Harchies.

Un animateur sera présent pour aider petits et grands à s'initier au tir. Le tir à la verticale ne sera accessible qu'aux jeunes âgés de minimum 14 ans et celui à l'horizontale à partir de 8 ans.

Le public ne se sentant pas une âme d'archer peut tout simplement venir encourager les apprentis tireurs et visiter le bâtiment toute la journée.



Infos

069/59.05.60

## Bibliothèque

La Bibliothèque Gérard Turpin, une équipe compétente à votre service du lundi au samedi !

Tous nos ouvrages (y compris les magazines) peuvent être empruntés pour une durée de 12 jours ouvrables. Les réservations peuvent s'effectuer sur place, par téléphone, mail ou via le catalogue en ligne : <https://bibliotheques.hainaut.be>.

Inscription nouveau lecteur ou renouvellement annuel : 3 €. Inscription gratuite pour les -18 ans. Prêt: 0,20 € par ouvrage (12 jours ouvrables).

Impressions & copies (noir et blanc uniquement) : 0,15 € / A4 ; 0,20 € / A3.

!!! Attention: PAS DE BANCONTACT !!!

Infos

Bibliothèque communale

Gérard Turpin - 069/76.60.78

[bibliotheque@bernissart.be](mailto:bibliotheque@bernissart.be)

# Maison rurale

## Salon B2B des Fins Gourmets

Le Parc naturel des Plaines de l'Escaut organise le lundi 11 septembre un salon destiné aux professionnels mettant en relation les producteurs locaux primés au Jury des Fins Gourmets du PNPE avec les professionnels tels que des restaurateurs, des traiteurs, des distributeurs, des métiers de bouche, des organisateurs d'événements.

Le but est que ces derniers se rencontrent pour travailler ensemble dans de futurs projets.

Infos auprès de l'ADL 069/59.05.61 ou PNPE 069/77.98.10.



## Scène ouverte - Appel à candidature Maison rurale

**Envie de nous faire découvrir votre talent ?  
De vous tester devant un public ?  
La Maison rurale vous partage sa scène !**

Vous serez sous le feu des projecteurs pendant 10 minutes, devant une audience bienveillante, avide d'entendre ce que vous avez envie de lui proposer, que ce soit de la chanson, de la musique, un sketch, de la danse, un tour de magie, du slam. Bienvenue à tous !

Le modus operandi est simple. Vous devez répondre aux critères suivants : avoir plus de 16 ans, habiter l'entité, nous envoyer une démo ou présenter votre talent au comité de programmation.

Nous reviendrons vers vous avec une date et un créneau pour vous produire sur scène.

Envoyez-nous vos démos avant le 20 septembre 2023 à [lucile.savignat@bernissart.be](mailto:lucile.savignat@bernissart.be).

Infos auprès de Lucile Savignat au 069/59.05.64.

## Ciné-projections

### Vice-versa

Mercredi 20 septembre à 14h  
Film d'animation de Pete Docter



Grandir n'est pas de tout repos et la petite Riley ne fait pas exception à la règle. À cause du travail de son père, elle vient de quitter le Midwest et la vie qu'elle a toujours connue pour emménager avec sa famille à San Francisco. Comme nous tous, Riley est guidée par ses émotions : la Joie, la Peur, la Colère, le Dégoût et la Tristesse. Ces émotions vivent au Quartier Général, le centre de contrôle de l'esprit de Riley, et l'aident et la conseillent dans sa vie quotidienne.

Tandis que Riley et ses émotions luttent pour se faire à leur nouvelle existence à San Francisco, le chaos s'empare du Quartier Général. Si la Joie, l'émotion dominante de Riley, tente de rester positive, les différentes émotions entrent en conflit pour définir la meilleure manière de s'en sortir quand on se retrouve brusquement dans une nouvelle ville, une nouvelle école et une nouvelle maison.

### Les Folies fermières

Vendredi 22 septembre à 19h  
Film de Jean-Pierre Améris



David, jeune paysan du Cantal, vient d'avoir une idée : pour sauver son exploitation de la faillite, il va monter un cabaret à la ferme. Le spectacle sera sur scène et dans l'assiette, avec les bons produits du coin. Il en est sûr, ça ne peut que marcher ! Ses proches, sa mère et surtout son grand-père, sont plus sceptiques. D'après une histoire vraie.

Infos & réservations : 069/76.66.13.

Prix : 2 €.

Planche apéro : 8 € sur inscription.



## Musée

### Vivez les Aventures extraordinaires de Salix !

Profitez de cet été pour partir à l'aventure avec Salix, le sympathique saule têtard.

Au programme : jeux, énigmes, épreuves, amusement... en compagnie de Salix et de ses amis. L'occasion de passer un chouette moment en famille, tout en découvrant le village de Bernissart.

Les sacs jeux de Salix sont en vente à l'office du tourisme de Bernissart au prix de 10 €.

D'autres aventures de Salix sont disponibles à Taintignies, à Calonne, à Howardries et à Bon-Secours. Ces jeux de piste se font en toute autonomie, tous les éléments se trouvent dans le sac. Un projet du GAL des Plaines de l'Escaut.

Infos auprès de l'ADL 069/59.05.61 ou du PNPE 069/77.98.10.

### Enquête policière au musée de l'iguanodon



Un meurtre a eu lieu au musée de l'iguanodon. Qui a tué la conservatrice ?

Tel un détective, déchiffrez les indices, trouvez le tueur, l'arme du crime et le mobile. Muni de votre mallette de détective, analysez chacune des pièces du musée et remplissez le rapport de police.

À vous de jouer !

Durée : 45 min

Prix : 6,50 €/famille ou groupe de 6 personnes (en supplément de l'entrée au musée).

Infos auprès de l'office du tourisme au 069/76.66.13.

## Bourse aux minéraux

La 34<sup>e</sup> édition de notre bourse internationale se tiendra comme d'habitude le dernier week-end du mois d'août, au Centre omnisports du Préau.

De nombreux exposants proposeront de superbes minéraux, fossiles et pierres ou objets travaillés, dans une ambiance sympathique et bon enfant. L'exposition thématique traitera de « Géologie - Minéralogie, un monde à capturer ».

Rejoignez-nous en masse les 26 et 27 août 2023 !



© Pixabay

Infos

P. Housen : cerclecgh@gmail.com

M. Boulvin : cerclecgh@gmail.com

## Jeux anciens à la perche couverte

### Demande à la population

Dans le cadre de la remise en vie de la perche couverte, outre le tir à l'arc, la commune souhaite remettre à l'honneur d'autres sports et jeux anciens qui y étaient pratiqués. Si vous ou des personnes que vous connaissez possédez des jeux du passé, la commune est désireuse de les récupérer.

Objectif : les faire revivre dans la perche couverte pour la joie de toutes et de tous.



© E.Evrard

Infos auprès de Lucile Savignat au 069/59.05.64.

## Loisirs

### Société royale « Les Hussards d'Harchies »

**Mercredi 5 juillet** : la population est invitée à assister à la traditionnelle cérémonie de la « décapitation de l'oie » sur la place du Trieu à Harchies. Infos auprès de G. Blois : 0497/40.14.48 blois234rm@hotmail.com.

### Seniors Evasion Blaton

*Repas sur inscription et animation musicale.*

**Jeudis 13 juillet et 10 août** : réunion habituelle à la salle du Kamara à Bernissart, à partir de 11h30.

**Lundi 21 août** : voyage d'un jour à Blankenberge (places limitées).

**Du 23 au 30 septembre** : voyage en Vendée à Saint-Hilaire-de-Riez.

Infos et réservations auprès de Pascal Hennebert après 16h30 au 0475/85.44.20.

### Activités des Berniguanes

**Samedi 26 août** : voyage des enfants au parc Astérix. PAF : 65 € pour les ados et les adultes. Offert par l'asbl pour les enfants de moins de 12 ans habitant l'entité.

**Dimanche 3 septembre** : loto bingo avec de nombreux lots à gagner, au local situé rue du Château à Bernissart.

Infos et réservations obligatoires auprès d'Astrid Colmant : 069/57.81.68 - 0479/71.14.47.



### La Hurlante

**Samedi 19 août** : à partir de 10h30, sur la Place des Hautchamps.

Découverte de la bière Hurl avec diverses animations toute la journée, dont courses à pied avec la collaboration de l'Athletic Club Bernissart-Beloeil (5 et 10km, départ à 14h30 et 15h30, inscription sur place). Infos : H. Caulier - 0472/28.22.10. brasseriehurl@gmail.com.

## Environnement

### Marais d'Harchies

**Le 1<sup>er</sup> samedi du mois à 9h et le 3<sup>e</sup> samedi à 13h30.**

Accompagné d'un guide, venez découvrir les richesses de ce site extraordinaire.

Public : à partir de 10 ans. Prix : 5 €/non membre Natagora. 3 €/membre Natagora, 10-18 ans et + de 65 ans. À prévoir : chaussures de marche, vêtements adaptés à la météo, jumelles (si vous en avez). Rendez-vous dans la cour du CRIE. Prévoir 3h de visite. Réservations sur [crieharchies.natagora.be](http://crieharchies.natagora.be).



### Jardins du Préau

**Samedis 1<sup>er</sup> et 15 juillet, 5 et 19 août, 2 et 16 septembre** : jardins ouverts au public de 10h à 12h.

**Samedis 8 juillet et 7 octobre** : portes ouvertes de 10 à 18h. Vente des surplus. Petite restauration et stand de Moinette bio. Infos : 0479/28.17.29.

### Découverte de la Grande Bruyère

**Dimanche 9 juillet** : de 9h à 12h. Landes à bruyère (callune), mares, étendues de sable, colonie d'Hirondelles de rivage... dévoilent leurs secrets aux visiteurs accompagnés par des guides nature Christine Hoper et Christian Verpoorte. Inscriptions sur [www.billetweb.fr/pro/pnpe](http://www.billetweb.fr/pro/pnpe).

Organisation : PNPE et CNB Tournaisis.

### CRIE

**Samedi 9 septembre** : de 9h à 16h30. Formation « Araignées ». Les araignées suscitent beaucoup de craintes voire de phobies. Pourtant, si l'on se penche un tant soit peu sur elles, nous pouvons découvrir un monde merveilleux et passionnant. PAF : 40 € - Adultes.

De 9h à 16h30. Rendez-vous au CRIE d'Harchies. Prévoir : vêtements adaptés à la météo, chaussures de marche et loupe de botaniste (si vous avez). Inscription obligatoire via <https://crieharchies.natagora.be/notre-agenda>.

## Dons de sang

### Jeudi 27 juillet

Ville-Pommeroeul, au foyer paroissial, rue Saint-Brice, de 16h à 18h30.

### Lundi 4 septembre

Harchies, à la salle paroissiale (rue Trieu Magdelon, 26), de 16h30 à 18h30.

### Mercredi 20 septembre

Blaton, à l'école libre, rue de Basècles, 1 de 16h à 18h30.

Infos : A. Criquelière : 065/62.11.69, pour V.-Pommeroeul.

G. Liéart : 0472/81.69.64, pour Blaton et Harchies.

## Administration

### Service fédéral des Pensions

Les permanences se déroulent le **3<sup>e</sup> mardi** du mois de 9h à 11h30 à la Maison communale de Bernissart.

Il est obligatoire de prendre rendez-vous auprès du Service fédéral des Pensions au 1765.

### Pour publier vos articles dans le bulletin communal

Les associations peuvent nous faire parvenir pour le **18 août au plus tard** les informations concernant les mois **d'octobre, novembre et décembre 2023** uniquement par mail à l'adresse suivante : [bourgmestre@bernissart.be](mailto:bourgmestre@bernissart.be).



Dans ma commune

Plaine de vacances p.6

Patrimoine et culture

Perche couverte p.19

Bulletin communal n°1103 - 2<sup>e</sup> trimestre 2023 - Musée de l'Épauromont © GfE

# Flash-back



Pique-nique chic à la Ferme de la Chapelle - Pommeroeul



Séance d'infos Senoah



Grainofête à la bibliothèque



« Rendez-vous en terre agricole » à la Ferme Dubois



Cérémonies du 8 mai



Portes ouvertes de l'éco-jardin du CPAS



Fête des voisins

# Contacts utiles

## Administration communale

Population : .....	069/64.65.21
.....	069/64.65.22
Etat-civil : .....	069/64.65.24
Finances : .....	069/64.65.30
Titres-services:.....	069/81.10.12
.....	069/81.10.13
.....	069/81.10.14

## Centre administratif du Préau (CAP)

Accueil : .....	069/59.00.60
Secrétariat communal : .....	069/59.00.61
.....	069/59.00.76
Secrétariat Bourgmestre : .....	069/59.00.62
Travaux et urbanisme : .....	069/59.00.25
.....	069/59.00.65
Cimetières et éclairage public défectueux : .....	069/59.00.26
Environnement-Logement : .....	069/59.00.64
.....	069/59.00.74

**Musée et Office du tourisme : .....**069/76.66.13

**Bibliothèque : .....**069/76.60.78

**Agence locale de l'Emploi:.....**069/58.01.42

**Maison de l'Emploi : .....**069/67.29.99

**Centre omnisports du Préau : .....**069/56.11.29

**Agence de développement local : .....**069/59.05.60

**Centre public d'Action sociale : .....**069/59.06.60

## Zone de police Bernissart-Péruwelz

Bernissart : .....	069/59.02.10
Péruwelz : .....	069/77.20.57

